



FQPPN

**RAPPORT ANNUEL
D'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**

2026

PRÉSENTÉ PAR

La Fondation québécoise pour la protection du
patrimoine naturel

Table des matières

Présentation générale de l'organisme.....	2
Qui sommes-nous?	2
Orientations du plan stratégique 2025-2030	2
Territoire d'action.....	3
Présentation de l'équipe 2025.....	4
Membres du conseil d'administration.....	6
Mot du président.....	7
Mot de la directrice générale.....	9
Rapport d'activités 2025.....	10
Projets de conservation de la nature et mise en valeur du patrimoine.....	10
Ville de Saint-Augustin de Desmaures	10
Ville de Québec	13
Municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse	14
MRC de Portneuf.....	17
Ville de Lévis.....	18
Activités d'éducation et de sensibilisation.....	19
Développement de l'organisme.....	21
Campagne de financement.....	21
Réseaux sociaux et site internet.....	21
Formation continue	22
Partenariats et réseautage.....	22
États financiers au 31 décembre 2025.....	23
Mission de compilation	23
Revenus et dépenses	24
Actifs et passifs	25
Prévisions budgétaires pour l'année 2026.....	27
Perspectives et objectifs 2026	29
Projets 2026	29
Mot de remerciement.....	32

Présentation générale de l'organisme

Qui sommes-nous?

Fondée en 1981, la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN) est un organisme à but non lucratif voué à la préservation du patrimoine naturel québécois.

Sa mission s'articule autour de ces grands axes d'intervention :

- **La conservation**, par la protection durable de milieux naturels d'intérêt écologique ;
- **La restauration et la mise en valeur**, afin de préserver ou rétablir les fonctions écologiques de ces milieux ;
- **La gestion responsable**, notamment par l'encadrement des propriétés bénéficiant d'ententes légales de conservation.

La FQPPN joue également un rôle de premier plan dans l'accompagnement des collectivités riveraines pour une gestion durable des rives de l'estuaire d'eau douce à saumâtre du Saint-Laurent, et s'investit activement dans des actions de sensibilisation auprès du grand public pour faire connaître l'importance de ces milieux naturels et encourager leur protection.

Orientations du plan stratégique 2025-2030

- Assurer la saine gestion, la conservation et la mise en valeur de la Réserve naturelle des Battures-de-Saint-Augustin-de-Desmaures.
- Contribuer à l'identification, la conservation et la restauration des milieux naturels d'intérêts.
- Faire rayonner la FQPPN et ses projets en renforçant l'accessibilité à l'information et en établissant des partenariats solides et stratégiques.
- Favoriser l'implication des citoyens, notamment les résidents riverains, à la conservation des milieux naturels de l'estuaire d'eau douce à saumâtre du fleuve Saint-Laurent.

Territoire d'action

L'estuaire d'eau douce à saumâtre du fleuve Saint-Laurent

Bien que la FQPPN intervienne à l'échelle globale du territoire québécois, ses efforts se concentrent principalement sur la zone prioritaire de l'estuaire d'eau douce à saumâtre du fleuve Saint-Laurent, un milieu unique d'une grande richesse écologique. Le champ d'intervention comprend le milieu aquatique, le littoral et les rives du fleuve Saint-Laurent ainsi que le milieu adjacent. Cette zone s'étend de Trois-Rivières à Sault-au-Cochon sur la rive nord et de Bécancour à Saint-Roch-des-Aulnaies sur la rive sud.

La Réserve naturelle des Battures-de-Saint-Augustin-de-Desmaures (RNBSAD)

La FQPPN est propriétaire de la réserve naturelle des Battures-de-Saint-Augustin-de-Desmaures, un territoire entièrement situé sur le territoire de Saint-Augustin-de-Desmaures qui s'étend sur environ 11 kilomètres le long du fleuve Saint-Laurent. Elle couvre près de 400 hectares d'habitats d'une qualité écologique remarquable. Ce territoire accueille une riche diversité floristique, incluant plusieurs espèces en situation précaire, ainsi qu'une grande variété d'habitats essentiels pour la faune. La Réserve est un site de nombreux projets de conservation, visant à préserver l'intégrité écologique de ses milieux naturels.

Le parc des Hauts-Fonds

La FQPPN possède également une servitude de conservation à perpétuité sur le parc des Hauts-Fonds qui appartient à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures. Il s'agit du seul accès public au fleuve sur le territoire de la Ville. Ce site permet au public de découvrir une portion représentative des battures et des boisés riverains, grâce à un réseau de sentiers aménagés et à des panneaux d'interprétation. Les visiteurs peuvent également y profiter de points de vue remarquables sur le fleuve Saint-Laurent.

Présentation de l'équipe 2025

Geneviève Lallier, directrice générale



Geneviève est titulaire d'un baccalauréat en histoire, d'un certificat en tourisme durable ainsi que d'une maîtrise en biogéosciences de l'environnement de l'Université Laval. Elle a également suivi une formation en administration des affaires, profil responsabilité sociale et environnementale des organisations. Elle a occupé un poste de professionnelle de recherche en mobilisation pour la conservation des milieux humides et hydriques avant d'assumer la direction générale de la FQPPN. Animée par une grande détermination, elle œuvre à sensibiliser la population et à protéger et valoriser le patrimoine naturel. Depuis qu'elle occupe la direction générale de la FQPPN, Geneviève a planifié et coordonné plusieurs projets reliés à la sensibilisation et à la conservation de l'environnement au cours desquels elle a acquis de solides compétences en planification et coordination de projets, en supervision d'équipes, en gestion de budget, en rédaction et révision de rapports ainsi qu'en communication et mobilisation des différentes parties prenantes.

Marie-Ève Lortie, chargée de projets



Marie-Ève est diplômée d'un baccalauréat en géographie. Passionnée de plein air, elle accorde une grande importance à la conservation de l'environnement et des milieux naturels. S'investir dans la restauration et la protection des écosystèmes, tout en contribuant à la durabilité des ressources, représente pour elle une façon concrète de redonner à la nature. Elle est particulièrement fascinée par la complexité et la richesse des milieux aquatiques et littoraux et elle apprécie grandement être à l'extérieur sur le terrain, beau temps mauvais temps! Ses expériences à la FQPPN lui ont permis de développer une expertise en gestion de projets, incluant la planification, l'élaboration des différentes étapes et de l'échéancier, la coordination des tâches et la supervision des employés. Son expérience sur le terrain lui a également permis de mettre en pratique de nombreuses compétences liées à la protection et à la conservation des milieux naturels, telles que la réalisation d'inventaires floristiques et fauniques, la caractérisation et le contrôle d'espèces exotiques envahissantes, la création de matériel de vulgarisation scientifique ainsi que la formation et la mobilisation citoyenne.

Rachel Gauthier, chargée de projets



Titulaire d'un baccalauréat en développement durable du territoire de l'Université Laval, Rachel souhaite mettre à profit les connaissances acquises au cours de son parcours universitaire ainsi que celles développées dans le cadre de ses expériences professionnelles. Elle manifeste un intérêt marqué pour la gestion et la protection du patrimoine naturel et culturel, de même que pour les liens et les retombées de ceux-ci sur les différentes sphères de la société. Passionnée de plein air et naturellement curieuse, elle a pu, au cours de ses deux années à la FQPPN, contribuer à la mobilisation en environnement tout en développant de nouvelles compétences en conservation des milieux naturels.

Rachel a quitté la FQPPN au printemps 2025 afin de poursuivre ses études de maîtrise à l'étranger.

Marie Mondor, agente de projets



Marie est en dernière année du baccalauréat en études de l'environnement à l'Université de Sherbrooke. Son intérêt pour la conservation des milieux naturels et les enjeux multidisciplinaires qui y sont liés l'ont menée à la FQPPN. Elle souhaitait découvrir comment la conservation prend forme concrètement sur le terrain tout en contribuant à conserver le fleuve et les milieux naturels à proximité; deux environnements qui lui sont chers. Marie a fait partie de l'équipe terrain lors de la saison estivale 2025, son aide a été précieuse!

Rosalie Deblois, agente de projets



Rosalie détient un DEC en Techniques de bioécologie au Cégep de La Pocatière et poursuit actuellement ses études au baccalauréat en biologie à l'Université Laval. Ayant travaillé comme technicienne en environnement dans différentes régions du Québec, elle était très heureuse d'être de retour près du fleuve. Passionnée de plein air, elle a développé au fil du temps une grande appréciation pour la biodiversité de la région. Elle souhaite que les générations futures puissent, elles aussi, en profiter pleinement. Elle s'est jointe à l'équipe terrain pour l'été 2025.

Membres du conseil d'administration

- Pierre Boulay – Président
- Solène Tremblay-Gendron – Vice-présidente / administratrice
- Charles Mercier – Administrateur / vice-président depuis mai 2025
- Antoine Paquet-Moisan – Secrétaire
- Guy Hamelin – Trésorier
- Jason F. Ortmann – Administrateur
- Alexandre Anctil – Administrateur (fin de mandat en avril 2025)

Mot du président

L'année 2025 n'a pas été une année triomphante pour la FQPPN, du moins en matière de finance. M. le trésorier va vous donner les détails, tout à l'heure. Cependant, du côté organisation, la FQPPN a connu une remarquable remontée en 2025 avec l'arrivée de Mme Geneviève Lallier au poste de directrice générale. Cette dernière a su redresser et réorganiser l'administration de la Fondation, toutes nos félicitations à Geneviève.

En 2025, le conseil d'administration était composé de :

M. Pierre Boulay à la présidence

M. Charles Mercier à la vice-présidence

M. Antoine Paquet-Moisan au secrétariat

M. Guy Hamelin à la trésorerie

Mme Solène Tremblay-Gendron administratrice

M. Jason F. Ortmann administrateur, qui nous a rejoint à l'automne dernier.

M. Alexandre Anctil a terminé son mandat au conseil d'administration, tandis que Mme Rachel Gauthier et Mme Marie-Ève Lortie ont quitté l'administration de la FQPPN, merci à vous.

Dans le volet administration, la Fondation a su profiter de l'expertise de messieurs Jérôme Boutin et Martin Gendron qui ont effectué un sérieux ménage dans la base informatique de la FQPPN. Encore une fois en 2025, M. Marcel Rodrigue a assisté le CA dans les finances de la Fondation. De son côté, M. Christian Brière a préparé un plan de travail pour soutenir le comité de communication. Mme Nathalie Gagné a accepté d'assumer le secrétariat du comité sur les communications. Un grand merci à tous ces bénévoles.

Sur le terrain, plusieurs personnes se sont activées bénévolement. Au premier chef M. Marcel Turgeon qui répond toujours présent en toutes circonstances, il est un pilier pour la FQPPN. Pour effectuer les inventaires de la gentiane de Victorin, tant à Saint-Augustin-Desmaures qu'à Saint-Michel-de Bellechasse, nous avons eu la participation de Mme Geneviève Trépanier, Mme Louise Pagé, Mme Ghislaine Saint-André, Mme Nicole Lavoie, Mme Marie-Andrée Zizka, Mme Édith Lafond, Mme Alison Ford, Mme Estelle Estrugo, Mme Marie Le Bourdais, M. Benoit Gauthier et M. Jean Bernier. Merci à tous ces bénévoles, sans eux la FQPPN ne pourrait pas fonctionner.

En 2025, l'agrile du frêne s'est invité dans les préoccupations de la FQPPN qui est titulaire d'une servitude de conservation dans le parc des Hauts-Fonds à Saint-Augustin-Desmaures. Des membres de la FQPPN ont formé un comité de soutien, il s'agit de Mme Nicole Lavoie, M. Luc Foisy, M. Benoit Houde et M. Norman Dignard.

Ces derniers ont apporté leurs expertises à la VSAD pour assurer la sécurité dans le parc dans le respect de la servitude de conservation.

Les mêmes personnes ont entrepris une démarche auprès de l'Université Laval dans le but d'agrandir la réserve naturelle de l'Université à la limite de la réserve de la FQPPN sur la batture de la VSAD.

Dès le début de l'année, le conseil d'administration, a visé l'accroissement des revenus comme objectif principal. Une démarche de collaboration a été entreprise avec un ami de longue date, la Société Provancher, pour organiser conjointement un super-bénéfice. Cette idée fut abandonnée compte tenu du déséquilibre dans les effectifs respectifs des deux organismes.

Trois campagnes de financement ont été lancées simultanément, la première auprès des différents ministères et députés et seule Mme Geneviève Guilbault députée de la circonscription de Louis-Hébert a répondu positivement à notre demande. La campagne auprès des gens d'affaires de la VSAD n'a rien donné et la meilleure réponse est venue des membres de la FQPPN, d'hier et d'aujourd'hui. Merci à tous pour votre générosité.

Tout comme la majorité des OBNL, en 2026, la FQPPN doit se préoccuper très attentivement des finances en cette période d'austérité de la part des gouvernements supérieurs. Outre la poursuite de la lutte aux espèces exotiques envahissantes, la Fondation va se rapprocher de ses membres et assurer une communication constante avec ces derniers ainsi qu'avec ses voisins de la réserve naturelle.

Sans les membres et leur bénévolat, une organisation comme la nôtre ne pourrait pas progresser.

Au nom du conseil d'administration, je vous dis merci et je vous invite à poursuivre votre implication dans la FQPPN.

Pierre Boulay

Mot de la directrice générale

Ma première année à la FQPPN en aura été une de défis, surtout financièrement. Dans un contexte de coupures budgétaires dans le domaine de l'environnement, les refus se succédaient les uns après les autres, même pour des projets que l'on croyait assurés d'année en année. J'avais l'impression d'être testée constamment, voir jusqu'où allait ma résilience et ma motivation à me relever. Quand une demande de financement était refusée, j'essayais une offre de service avec les municipalités ou le Port de Québec. Pour 2025, ce sont 16 demandes et offres qui ont été envoyées, et retravaillées, pour 7 acceptées. Heureusement, nous avons trois projets qui se poursuivaient. Seul l'un d'entre eux continue en 2026. Il était donc primordial de mettre tous nos efforts pour développer des projets à présenter pour du financement. Jusqu'à présent, cela représente 20 demandes et offres pour 2026, dont 11 ont été acceptées et 4 sont en attente d'une réponse. Pour la première fois, Emploi d'été Canada finance deux agents de projets au lieu d'un, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures a accepté d'être facturée pour les activités qu'on nous propose d'animer au parc des Hauts-Fonds et nous avons obtenu du financement sur deux ans pour nos activités d'intendance de la réserve naturelle. Ces activités incluent notamment la gestion des empiètements et les communications avec les propriétaires riverains.

C'est en grande partie grâce à Marie-Ève Lortie que la FQPPN a continué d'avancer malgré les embûches. Marie-Ève a quitté la FQPPN à la fin mars après deux années de dévouement pour l'organisme. Ce soir, elle prouve à nouveau son dévouement en étant venue de Trois-Rivières pour nous présenter les projets de 2025. Marie-Ève a été une chargée de projets hors pair, un véritable bras droit ainsi qu'une amie qui m'a épaulée tout au long de l'année. Je demanderais à tous de l'applaudir.

C'est désormais Lauri-Ann Marois qui occupe le poste de chargée de projets à temps plein depuis le 30 mars, après quatre semaines de formation avec Marie-Ève. Lauri-Ann s'est rapidement intégrée et fait preuve d'une grande motivation. Je lui laisse le soin de se présenter elle-même un peu plus tard.

Pour la saison estivale, deux agents de projets se joindront à l'équipe ainsi qu'un stagiaire français. Grande nouveauté pour la FQPPN, nous avons reçu plusieurs demandes de stage terrain non rémunéré en environnement de la France. C'est avec plaisir que nous ferons découvrir à Gabin, le candidat sélectionné, la richesse de nos écosystèmes et l'importance de les protéger.

C'est un grand plaisir de vous voir ici, tous et chacun. Votre présence ce soir et votre soutien tout au long de l'année sont inestimables.

Geneviève Lallier

Rapport d'activités 2025

Projets de conservation de la nature et mise en valeur du patrimoine

Au cours de la dernière année, de nombreux projets ont été menés dans divers secteurs du territoire. Les interventions se sont principalement déployées à Saint-Augustin-de-Desmaures, dans la ville de Québec, à Saint-Michel-de-Bellechasse, au sein de la MRC de Portneuf ainsi qu'à Lévis. Les actions réalisées ont notamment porté sur le contrôle et le suivi des espèces exotiques envahissantes, la réalisation d'inventaires floristiques et fauniques, la mise en œuvre d'activités de sensibilisation et de mobilisation citoyenne, ainsi que la collaboration à un projet étudiant. L'année a été marquée par une diversité d'initiatives soutenues et dynamiques.

Ville de Saint-Augustin de Desmaures

Contrôle de la renouée du Japon sur la Réserve naturelle des Battures-de-Saint-Augustin-de-Desmaures

Enjeu récurrent pour la FQPPN depuis plusieurs années, le contrôle de la renouée du Japon au sein de la RNBSAD s'est poursuivi cette année encore. Les 65 colonies jugées prioritaires dans le plan d'intervention élaboré en 2019 ont été caractérisées afin d'en assurer le suivi et d'évaluer leur évolution. Parmi celles-ci, 29 colonies ont été prises en charge par la FQPPN et ont fait l'objet de trois opérations de fauche réalisées entre juin et août, représentant une superficie totale de 550,73 m².

Par ailleurs, plusieurs propriétaires ont été rencontrés et accompagnés dans la gestion de leur colonie, tandis que de nouveaux propriétaires se sont engagés à entreprendre des actions de contrôle grâce aux efforts de sensibilisation.

Un rapport d'activité a été remis à la Fondation de la faune du Québec (FFQ) ainsi qu'au Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril (PIH) d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC).

Perspectives 2026 :

- Caractérisation et contrôle : 2026 marque la dernière année de contrôle des colonies situées sur la RNBSAD, une caractérisation et trois contrôles seront effectués l'été prochain. Par la suite, les colonies feront l'objet d'un suivi sur trois années supplémentaires.
- Restauration écologique : Restauration écologique à l'aide de plantes indigènes compétitrices sur des colonies sélectionnées qui sont suffisamment affaiblies.

- Collaboration avec l'Université Laval pour accompagner le groupe d'étudiants en biogéosciences de l'environnement lors de deux sorties terrain visant le contrôle de colonies de renouée du Japon et du roseau commun ainsi que la végétalisation des sites contrôlés.
- Accompagnement et collaboration avec les propriétaires : Continuer de jouer un rôle d'accompagnement auprès des propriétaires en offrant soutien et conseils techniques, tout en sensibilisant aux enjeux environnementaux de la renouée du Japon.

Recensement annuel des empiètements sur la Réserve naturelle des Battures-de-Saint-Augustin-de-Desmaures et du Parc des Hauts-Fonds

Les battures et les boisés riverains de Saint-Augustin-de-Desmaures bénéficient du statut de réserve naturelle depuis 2011. Ce territoire privé est reconnu comme un milieu d'intérêt pour la biodiversité, notamment en raison de la présence d'espèces floristiques à valeur patrimoniale exceptionnelle. La FQPPN assure l'encadrement des usages autorisés et prohibés à l'intérieur de la RNBSAD, en plus d'intervenir lorsqu'une infraction est constatée.

La réserve naturelle est adjacente à plusieurs propriétés privées riveraines, ce qui entraîne occasionnellement des situations d'empiètement, les riverains n'étant pas toujours informés des limites du territoire protégé ni des interventions permises. Afin d'assurer une gestion rigoureuse du site, l'ensemble des 11 kilomètres de la réserve est parcouru annuellement. Lors de ces visites, les empiètements sont systématiquement recensés, qu'il s'agisse de dépôts de débris, d'installations temporaires, de murs de béton désuets, de présence d'embarcations, de traces de véhicules motorisés ou encore d'installations de quais permanent.

Chaque perturbation d'origine anthropique est consignée dans un tableau de suivi, permettant d'évaluer le niveau d'impact et d'établir un ordre de priorité d'intervention.

En 2025, 24 empiètements de gravité variable ont été répertoriés, dont certains avaient déjà été observés dans les années auparavant. Parmi ceux-ci, deux présentent un impact jugé élevé, tandis que la majorité sont considérés à impact faible ou faible à modéré. La situation demeure donc maîtrisable, et la correction de la majorité des empiètements apparaît réalisable à court ou moyen terme.

Pour 2026, la FQPPN a obtenu un financement de la Fondation de la faune du Québec (FFQ) afin de mettre en œuvre un projet d'intendance de la RNBSAD d'une durée de deux ans. Ce projet prévoit notamment le recensement systématique des empiètements, l'élaboration d'une stratégie d'intervention adaptée aux différentes situations observées ainsi que la mise en place d'un mécanisme de suivi structuré.

Cette initiative permettra de consolider les actions de gestion déjà en cours et d'assurer une protection accrue du territoire.

Perspective 2026 :

- Recenser les empiètements à l'été 2026 et établir une stratégie de communication et d'intervention auprès des riverains dans le cadre du projet d'intendance de la RNBSAD du programme Protéger les habitats financé par la FFQ.
- Mise à jour de la cartographie.
- Mise en action la stratégie d'intervention.

Inventaire de la gentiane de Victorin sur la Réserve naturelle des Battures-de-Saint-Augustin-de-Desmaures

Le mandat confié par le PIH consistait à assurer la gestion des données d'inventaire de la gentiane de Victorin, à encadrer les bénévoles, ainsi qu'à recruter et former de nouveaux participants afin d'améliorer le suivi des populations et des menaces recensées.

À l'été 2025, huit occurrences de gentiane de Victorin ont été inventoriées, dont celle de la RNBSAD. Un total de 4 548 plants a été dénombré sur le tronçon s'étendant de l'extrémité ouest jusqu'à la rue Moisan. La portion comprise entre la rue Moisan et le marais Léon-Provancher n'a toutefois pu être complétée en raison de la marée montante et d'un effectif insuffisant au sein de l'équipe d'inventaire; le nombre réel de plants pourrait donc être plus élevé. Dix bénévoles ont participé à cette activité d'inventaire.

Un rapport d'activité et des résultats a été envoyé à Environnement et Changement climatique Canada pour le programme de l'intendance de l'habitat des espèces en péril (PIH).

Perspective 2026 :

- Réaliser l'inventaire de la gentiane de Victorin sur la RNBSAD entière dans le cadre du projet d'intendance de la RNBSAD du programme Protéger les habitats financé par la FFQ afin de suivre son évolution et de répertorier les menaces à sa conservation.
- Mise à jour de la cartographie.

Projet de jardin biodiversité urbaine

Depuis plusieurs années, la FQPPN assure l'aménagement et l'entretien d'un jardin situé à la Maison Thibault-Soulard. Ce jardin éducatif, doté d'affiches interprétatives, vise à promouvoir la biodiversité en milieu urbain et à sensibiliser le public aux bénéfices d'un aménagement paysager diversifié.

La composition végétale met en valeur différentes strates (arbustes, plantes herbacées, graminées), contribuant à la création d'habitats variés, à l'offre de ressources alimentaires pour la faune et au soutien des insectes pollinisateurs. Le jardin constitue ainsi un outil concret de démonstration et de sensibilisation aux pratiques favorables à la biodiversité.

Perspectives 2026 :

- Planifier et encadrer les activités d'ouverture, d'entretien et de fermeture du jardin.

Ville de Québec

Contrôle du nerprun cathartique et de l'herbe à puce à l'Anse Brown du Port de Québec

Le projet de contrôle des espèces végétales exotiques et envahissantes à l'Anse Brown s'est poursuivi en 2025. À la suite d'interventions exclusivement manuelles réalisées en 2024 (arrachage et bâchage), les travaux de 2025 ont combiné différentes approches selon les espèces ciblées.

Le contrôle du nerprun cathartique a été effectué par arrachage manuel exclusivement. Puisque l'utilisation d'herbicides était envisagée pour 2025, la FQPPN avait suivi, à l'hiver 2025, une formation sur les pesticides offertes par la SOFAD afin de développer son autonomie en matière d'application. Toutefois, lors des démarches entreprises pour l'acquisition du produit initialement ciblé (Lalcide Chondro), il a été constaté que celui-ci n'était plus homologué ni disponible à la vente au Canada. En conséquence, le contrôle du nerprun a dû être réalisé exclusivement par des méthodes manuelles. La FQPPN souhaite remercier monsieur Laurier Côté du Conseil de bassin de la rivière du Cap-Rouge (CBRCR) pour le prêt d'extractigateurs, un outil très efficace qui facilite l'extraction des nerpruns.

En ce qui concerne l'herbe à puce, les interventions ont inclus l'arrachage manuel ainsi que l'application d'un herbicide biologique dans certains secteurs. Le succès des opérations de bâchage réalisées en 2024 a pu être confirmé sur le terrain; il a donc été décidé de maintenir les bâches en place afin d'assurer une éradication complète et durable de l'herbe à puce dans les zones visées.

Pour l'herbe à puce, deux zones identifiées en 2024 ont fait l'objet d'un traitement chimique en 2025. Les travaux ont été confiés à la firme spécialisée Arbo-Ressources Inc., qui a procédé à trois applications de l'herbicide biologique Ragweed Off, une solution saline, au cours de l'été (juillet, août et septembre). Ce mandat a été octroyé en raison de contraintes techniques et logistiques ne permettant pas une intervention autonome dans des conditions optimales et sécuritaires. La FQPPN ne disposait pas de l'équipement spécialisé requis et ne pouvait raisonnablement s'en doter pour une intervention ponctuelle de cette envergure.

Un rapport d'activité a été remis à l'administration portuaire du Port de Québec.

Perspective 2026 :

- Le financement obtenu avec le Fonds d'action Saint-Laurent et le Port de Québec via le Programme pour la biodiversité maritime du Saint-Laurent permettra la poursuite des actions de contrôle des espèces visées.
- L'herbe à puce sera contrôlée manuellement et chimiquement (Ragweed Off) et il y aura de la revégétalisation dans les zones préalablement bâchées en 2024.

Municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse

Ateliers sur le contrôle de la renouée du Japon

La FQPPN a été sollicitée par la municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse afin de développer une offre d'ateliers d'information et de démonstration portant sur le contrôle de la renouée du Japon, un enjeu environnemental préoccupant pour les citoyens.

Une présentation narrée a d'abord été transmise aux personnes inscrites en amont des ateliers. Celle-ci abordait notamment l'identification de l'espèce, ses impacts sur l'environnement et les infrastructures, les mécanismes de propagation ainsi que les méthodes de lutte recommandées. Par la suite, deux ateliers en présentiel ont été tenus, incluant la présentation du matériel requis, une démonstration des techniques de contrôle et une mise en pratique par les participants. Un dépliant synthèse reprenant les principaux éléments de la formation a également été distribué à des fins de sensibilisation et de référence.

À l'issue des ateliers, il a été constaté que le principal obstacle au contrôle efficace de la renouée réside dans la gestion des résidus végétaux. Le transport des déchets vers le site d'enfouissement situé à Armagh représente une contrainte importante pour plusieurs citoyens, notamment en raison :

- Du formulaire à compléter préalablement, assorti d'un délai minimal de traitement;

- Du manque d'équipement adéquat (véhicules de petite taille, absence de remorque);
- Du manque d'espace pour l'entreposage temporaire des résidus à domicile.

En l'absence de solutions simples et accessibles, certains citoyens optent pour le brûlage ou l'entreposage des résidus à proximité d'un fossé, ce qui accroît significativement les risques de dissémination par ruissellement.

À la suite des démarches entreprises par le conseil municipal et le comité environnement, la MRC a confirmé qu'elle acceptera, à deux ou trois reprises durant la saison estivale 2026, des volumes importants de déchets végétaux de renouée du Japon.

La municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse procédera également à l'acquisition d'un conteneur destiné à la collecte des déchets végétaux d'espèces exotiques envahissantes. Cet investissement, évalué à 8 000 \$, s'ajoutera aux frais de transport et aux coûts exigés par le site d'enfouissement. Un budget global de 15 000 \$ est consacré à la gestion des espèces exotiques envahissantes sur le territoire. Par ailleurs, à l'automne 2025, une somme de 1 000 \$ a été investie dans l'achat de toiles géotextiles dans le cadre d'un projet pilote de contrôle de la renouée du Japon; ce matériel est actuellement mis à la disposition des citoyens.

Inventaire de la gentiane de Victorin

Les rives de Saint-Michel-de-Bellechasse abritent un cortège floristique d'intérêt, comprenant plusieurs espèces rares, dont la gentiane de Victorin. Ces rives figurent parmi les occurrences inventoriées à l'été 2025 dans le cadre du mandat confié par ECCC via le PIH.

Grâce à la mobilisation de bénévoles, l'ensemble de la rive a pu être couvert lors de l'inventaire, permettant de dénombrer un total de 4 335 plants. La présence de la gentiane de Victorin constitue un indicateur significatif de la qualité écologique des rives. Considérée comme une espèce parapluie, elle est associée à des conditions environnementales spécifiques et exigeantes; sa présence témoigne donc d'un écosystème riverain relativement sain et fonctionnel.

Perspectives 2026

- Si le financement de ECCC via le PIH est accordé, un nouvel inventaire de la gentiane de Victorin sera réalisé à l'été 2026, afin de suivre l'évolution de l'occurrence et de documenter les menaces potentielles à sa survie, dont la présence de renouée du Japon.
- Mise à jour de la cartographie.

Conférence sur la protection des rives

Dans la continuité des ateliers portant sur le contrôle de la renouée du Japon, la municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse a mandaté la FQPPN pour concevoir et animer une conférence-atelier consacrée à la protection des rives.

Une présentation structurée a été élaborée afin d'offrir aux participants un portrait à la fois écologique et anthropique des rives de Saint-Michel-de-Bellechasse. Les thématiques abordées comprenaient notamment :

- Les caractéristiques et fonctions écologiques des bandes riveraines;
- Les pressions et menaces qui s'exercent sur ces milieux;
- Les différents types de bandes riveraines et leur rôle dans la stabilisation des sols, la filtration des contaminants et le maintien de la biodiversité;
- Les bonnes pratiques à adopter ainsi que les interventions à éviter afin d'assurer leur protection et leur pérennité.

Dans un objectif de sensibilisation durable, trois dépliants synthèses reprenant l'ensemble des notions présentées ont été produits et distribués aux participants. Cette initiative visait à favoriser une meilleure compréhension des enjeux riverains et à encourager l'adoption de pratiques d'aménagement respectueuses des milieux naturels.

Mise à jour de la caractérisation de la stratégie de contrôle de la renouée du Japon 2020

Au cours de l'été 2019, la FQPPN a réalisé la caractérisation des colonies de renouée du Japon présentes le long de la rive de Saint-Michel-de-Bellechasse. À la suite de cet inventaire, une stratégie de contrôle a été élaborée en 2020. Celle-ci proposait, pour chacune des 91 colonies recensées, une méthode d'intervention adaptée, établie selon un ordre de priorité défini à partir de plusieurs critères (localisation, superficie, proximité des milieux sensibles, risque de propagation, etc.). La stratégie a été transmise à la municipalité, mais aucune action complémentaire n'a été mise en œuvre à la suite de son dépôt.

En 2025, la FQPPN a procédé à la mise à jour de cette caractérisation en revisitant les 91 colonies initialement recensées et en documentant les nouvelles colonies observées sur le territoire. Cette actualisation permet de disposer d'un portrait à jour de la situation et de réévaluer les priorités d'intervention en fonction de l'évolution des populations.

Perspective 2026 :

- Si le financement de ECCC via le PIH est accordé, la FQPPN poursuivra ses efforts de contrôle et de gestion de la renouée du Japon sur le territoire

riverain de la municipalité par des corvées citoyennes ainsi que des interventions ciblant les nouvelles colonies répertoriées en 2025.

- La municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse ainsi que l'association de l'Anse Mercier ont manifesté leur appui et leur intérêt à participer au projet.

MRC de Portneuf

Projet de protection de cinq espèces de chauves-souris menacées

Grâce au soutien financier de la FFQ via le programme Faune en danger et du PIH, la FQPPN a réalisé, pour une deuxième année consécutive, des inventaires acoustiques sur 10 sites ciblés.

Ces inventaires visaient à :

- Détecter la présence de maternités susceptibles d'être à risque d'exclusion;
- Documenter les menaces pesant sur les chauves-souris;
- Sensibiliser la population à l'importance de leur conservation et à la cohabitation harmonieuse avec ces espèces;
- Comparer l'abondance relative des chauves-souris entre les deux années d'inventaire.

La sensibilisation du public a notamment été réalisée par la publication d'un article dans le Courrier de Portneuf invitant les citoyens à signaler la présence de chauves-souris sur leur propriété.

Les enregistrements audios recueillis ont été analysés et validés par M. François Fabianek du Groupe Chiroptères du Québec. Les résultats officiels ont ensuite été transmis au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) par l'intermédiaire de la plateforme Chauves-souris aux abris. Un rapport d'activité a également été produit et déposé auprès de la FFQ.

Perspectives 2026 :

- Le financement du projet par la FFQ via le programme Faune en danger et le FASL à l'été 2026 permettra la poursuite du projet et l'intégration d'un volet de sensibilisation et d'acquisition de données sur un plus grand territoire.
- La publication d'articles dans le Courrier de Portneuf et le Journal de Cap-Rouge/Saint-Augustin-de-Desmaures favorisera un plus grand nombre de signalements de chauves-souris.

Ville de Lévis

Troisième année de suivi de la renouée du Japon au parc de la Pointe-De la Martinière

À la suite des travaux de caractérisation et de contrôle de la renouée du Japon réalisés au parc de la Pointe-De la Martinière entre 2017 et 2022, l'entente conclue avec la FFQ prévoyait trois années de suivi post-intervention.

L'année 2026 marquait la troisième et dernière année de suivi des 26 colonies répertoriées dans le parc. Les visites de terrain ont permis de constater une reprise de l'expansion de certaines colonies, indiquant que des interventions complémentaires pourraient être nécessaires afin de maintenir les gains obtenus lors des travaux de contrôle initiaux.

Perspectives 2026 :

- Le projet s'est conclu en 2025, après trois années de suivi des travaux de contrôle.
- Un projet de reprise des interventions de contrôle de la renouée du Japon pourrait éventuellement être déposé, afin de limiter la progression observée.

Collaboration avec l'université Laval pour un projet de maîtrise sur les habitats fauniques du parc de la Pointe-De la Martinière

En 2025, la FQPPN a déposé auprès de la FFQ un projet de caractérisation et de création d'habitats fauniques au parc de la Pointe-De la Martinière. Cette initiative visait à assurer un suivi des travaux de contrôle de la renouée du Japon et à limiter les risques de reprise de l'espèce.

Bien que le projet n'ait pas été retenu pour financement, la FQPPN a saisi l'occasion de collaborer avec des étudiants à la maîtrise en biogéosciences de l'Université Laval. Une journée de terrain a ainsi été organisée afin de caractériser huit placettes ayant fait l'objet d'interventions de contrôle. Les inventaires ont porté sur différents paramètres, notamment la faune, la flore, l'hydrologie, le climat et les sols.

Les données recueillies lors de cette journée servent actuellement de base à la rédaction d'un essai de maîtrise par une étudiante participante, Anaïs Rouillard. La FQPPN tient à remercier Mme Danielle Cloutier pour son engagement et son enthousiasme dans le cadre de cette collaboration.

Perspective 2026 :

- Supervision de l'étudiante et correction de l'essai.
- La FQPPN reste ouverte et serait heureuse de collaborer avec l'Université Laval dans le cadre de projets futurs.

Activités d'éducation et de sensibilisation

Randonnée aux flambeaux

La randonnée aux flambeaux est une activité hivernale organisée annuellement par la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures au parc des Hauts-Fonds. L'édition de cette année se déroulait sous le thème d'une ambiance disco festive.

La FQPPN était présente le 28 février en soirée sur le site afin d'offrir du bouillon de poulet et du chocolat chaud aux participants. Une activité d'interprétation portant sur le paysage hivernal du parc des Hauts-Fonds avait également été préparée. Toutefois, le contexte festif et la présence de musique ont limité la disponibilité des participants, tant dans les sentiers qu'à l'accueil, réduisant ainsi les occasions d'animation et d'échanges. Quelques dépliants ont néanmoins été distribués, permettant de faire connaître la FQPPN auprès des visiteurs.

Améliorations envisagées :

La présence de la FQPPN et l'activité d'interprétation n'avaient pas fait l'objet d'une annonce ou d'une promotion spécifique, ce qui explique en partie la faible affluence à notre kiosque. Pour les prochaines éditions, il serait pertinent de coordonner avec la Ville afin que notre participation et notre animation soient annoncées à l'avance dans les outils de communication liés à l'événement.

24h de science

Le 24 heures de science est un événement provincial de vulgarisation scientifique et technologique s'adressant à des publics de tous âges. Il est présenté et coordonné par Science pour tous et se déroule simultanément dans plusieurs régions du Québec. La FQPPN participe à cette initiative depuis plusieurs années.

Dans ce cadre, une activité d'identification d'insectes s'est tenue le 3 mai 2025 au parc des Hauts-Fonds, en collaboration avec l'entomologiste Yves Dubuc, qui a généreusement accepté d'animer l'activité à titre bénévole. Malgré les efforts de promotion, notamment lors de l'événement *La Vitrine* organisé par la Ville en avril, la participation a été limitée à cinq personnes.

Améliorations envisagées :

Il serait souhaitable que l'activité se déroule plus tard en saison, par exemple en juin, afin de favoriser une plus grande diversité d'insectes et de plantes à observer, ce qui enrichirait l'expérience des participants. Toutefois, la tenue de l'activité demeure tributaire de la date officielle déterminée par l'organisation provinciale, souvent en mai.

Par ailleurs, une stratégie de promotion bonifiée pourrait être envisagée, incluant notamment l'affichage sur le panneau municipal, une publication dans le journal local ainsi qu'une diffusion accrue sur les plateformes numériques et les réseaux sociaux de la Ville.

Observation de chauves-souris

Le 22 juillet s'est tenue la soirée annuelle d'observation de chauves-souris, organisée conjointement avec la Ville au parc des Hauts-Fonds. L'entomologiste Yves Dubuc était également présent afin d'offrir une présentation sur les papillons de nuit, suivie d'une activité d'identification et d'observation.

La FQPPN avait préparé une présentation visuelle d'environ 30 minutes portant sur l'écologie et les habitudes des chauves-souris. À la suite de cette portion théorique, les participants ont été invités à se rendre au belvédère du marais afin d'observer les chauves-souris au crépuscule. Une démonstration du fonctionnement des appareils de détection d'ultrasons utilisés pour capter les signaux d'écholocation a également été réalisée.

Comme lors des éditions précédentes, l'activité a connu un franc succès, rassemblant plus d'une soixantaine de participants. Des dépliants de sensibilisation ont été distribués sur place. La forte participation est notamment attribuable à la visibilité et à la promotion effectuées par la Ville.

Développement de l'organisme

Campagne de financement

À l'été et à l'automne 2025, la FQPPN a entrepris des démarches en vue de mettre en place trois campagnes de financement. La direction générale et le conseil d'administration ont élaboré une stratégie de diffusion ciblant dans un premier temps les élus, ministres et députés, puis les industries de Saint-Augustin-de-Desmaures ainsi que les bénévoles et anciens membres du conseil d'administration. Cette dernière campagne a été diffusée par courriels et via la page Facebook de l'organisme.

Nous avons reçu un montant de 1000\$ en aide discrétionnaire de la part de Mme Geneviève Guilbault, députée de Louis-Hébert. Un montant de 2 395 \$ a été amassé, sur un objectif fixé à 10 000 \$, par la troisième campagne. Les contributions ont été recueillies par l'intermédiaire de la plateforme de dons en ligne Zeffy. Aucun don n'a été reçu des industries locales.

Réseaux sociaux et site internet

En 2025, la FQPPN a poursuivi l'animation de ses réseaux sociaux, notamment sur Facebook et Instagram. Les publications ont permis de mettre en valeur chacun des projets réalisés durant la saison estivale, en y intégrant systématiquement une dimension de sensibilisation. Les invitations aux activités, le partage de connaissances ainsi que les suivis de projets ont constitué les principaux contenus diffusés.

Au moment de l'assemblée générale annuelle (AGA) d'avril 2025, la page Facebook comptait 921 abonnés. En date du 15 avril 2026, jour de l'AGA de 2026, ce nombre s'élevait à 1 026 abonnés, ce qui représente une progression significative de plus de 100 abonnés. Une augmentation de l'engagement (mentions J'aime, commentaires et partages) est également observée. Par ailleurs, les publications ont repris sur Instagram afin d'accroître la visibilité de l'organisme sur cette plateforme.

En parallèle, le site Internet a été mis à jour, incluant le remplacement du plan stratégique par celui de 2025-2030, et est désormais pleinement fonctionnel.

Formation continue

Un des objectifs pour l'année 2025 était d'investir dans la formation continue des employés de la FQPPN dans une optique d'amélioration des compétences internes et de développement professionnel.

Formations effectuées :

- Gestion de projets – Espace OBNL
- QGis débutant – Cégep Limoilou
- Secourisme en milieu de travail – FPS Formation Prévention Secours
- OBNL 101 pour DG – Espace OBNL
- États financiers – Espace OBNL
- Méthodes de financement – Consultations France Terreault
- Recrutement des membres – Espace OBNL

Partenariats et réseautage

En 2025, la FQPPN a adopté une approche proactive en matière de développement et de consolidation de son réseau de contacts. Des démarches ont été entreprises afin de reprendre contact avec d'anciens partenaires et de renforcer les liens existants, favorisant ainsi la continuité et la solidité des collaborations.

Parallèlement, de nouveaux contacts ont été établis avec divers acteurs du milieu, ouvrant la porte à des collaborations potentielles et à de nouvelles opportunités de projets. Cette stratégie de maillage contribue à accroître la visibilité de l'organisme et à consolider son ancrage dans la communauté. Voici les principales réalisations effectuées :

- Collaboration dans le cadre de projets : Université Laval (programme de Biogéosciences de l'environnement), Comité Zip des Deux-Rives, Conseil de bassin du lac Saint-Augustin, Société de la Rivière Saint-Charles, Corporation d'aménagement et de protection de la rivière Sainte-Anne (CAPSA).
- Participation à des ateliers : Ateliers pour la conservation des milieux naturels, Plan climat de la MRC de Bellachasse.
- Tables de concertation : Forum de la Table de concertation régionale de Québec sur le Saint-Laurent (CMQuébec), intégration de la Table de concertation régionale des EEE floristiques (CRE Capitale-Nationale).
- Participation à des activités : Vitrine de la VSAD, Journée des Biogéosciences à l'Université Laval, déjeuner de la FFQ, souper bénéfice de la Société Provancher

États financiers au 31 décembre 2025

Les états financiers ont fait l'objet d'une mission de compilation par le bureau comptable SR CPA inc.

Mission de compilation



Rapport de mission de compilation

Aux administrateurs de
Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel

J'ai compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan de Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel au 31 décembre 2025, les états des résultats et de l'évolution des actifs nets pour l'exercice clos à cette date ainsi que la note 2, qui décrit la méthode de comptabilité appliquée à la préparation des informations financières compilées et, s'il y a lieu, d'autres informations explicatives (les « informations financières »).

La responsabilité des informations financières ci-jointes, y compris de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations sous-jacentes ayant servi à leur compilation, et de la sélection de la méthode de comptabilité, incombe à la direction.

J'ai réalisé la mission conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4200, Missions de compilation, qui exige que je me conforme aux règles de déontologie pertinentes. Ma responsabilité consiste à assister la direction dans la préparation des informations financières.

Je n'ai pas réalisé une mission d'audit ou d'examen et n'étais pas tenu de mettre en œuvre des procédures pour vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies par la direction. Par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'audit ni une conclusion de mission d'examen, ni ne fournis une quelconque forme d'assurance à l'égard des informations financières.

Le lecteur doit garder à l'esprit que les informations financières risquent de ne pas convenir à ses besoins.

Au cours de la compilation des informations financières, j'ai préparé des écritures de régularisation.

SR CPA inc.¹

Québec (Québec)
Le 31 mars 2026

¹ Par CPA, permis de CPA n° 141528

Revenus et dépenses

Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel

État des résultats

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

	2025	2024
	\$	\$
Produits		
Subventions (note 7)	143 460	156 494
Dons	2 983	688
Intérêts	923	2 486
	<u>147 366</u>	<u>159 668</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	173 849	133 267
Coûts liés aux projets	7 279	12 930
Services professionnels	4 378	1 720
Déplacement	3 170	3 116
Sous-traitant	2 000	4 000
Frais informatiques	1 894	2 172
Frais de formation	1 746	-
Télécommunications	1 315	1 235
Frais de bureau	680	1 503
Taxes foncières	558	558
Assurances	545	45
Frais de représentation	470	200
Frais du conseil d'administration et des bénévoles	316	233
Abonnements et cotisations	201	201
Amortissement des immobilisations corporelles	844	574
Intérêts et frais bancaires	136	131
	<u>199 381</u>	<u>161 885</u>
Insuffisance des produits sur les charges	<u>(52 015)</u>	<u>(2 217)</u>

Résultat budgétaire

L'exercice financier 2025 s'est clôturé avec un déficit important de 52 000\$ sur un budget total de 200 000\$.

Revenus

Les revenus s'élèvent à 147 400\$, soit un écart négatif de 52 200\$ par rapport aux prévisions de 199 600\$

Détails :

- Aucun nouveau financement de projet n'a été accepté. Trois offres de service acceptées par la Municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse et l'administration portuaire de Québec.
- Augmentation de la subvention de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, passant de 24 000\$ en 2024 à 45 000\$ en 2025.

Dépenses

Les dépenses totales se sont élevées à 199 381\$, soit 261\$ sous le budget alloué de 199 642\$.

Actifs et passifs

Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel

Bilan

Au 31 décembre 2025

	2025 \$	2024 \$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	4 969	63 538
Comptes débiteurs (note 3)	40 801	31 501
Charges payées d'avance	515	498
Placements garantis réalisables au cours du prochain exercice	25 004	-
	<u>71 289</u>	<u>95 537</u>
Placements garantis, au taux maximal garanti de 11 %, encaissable en février 2026	-	25 004
Immobilisations corporelles (note 4)	<u>112 198</u>	<u>113 042</u>
	<u>183 487</u>	<u>233 583</u>
Passif		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 5)	9 375	7 456
Subventions reportées (note 6)	<u>61 959</u>	<u>61 959</u>
	<u>71 334</u>	<u>69 415</u>
Évolution des actifs nets (note 7)	<u>112 153</u>	<u>164 168</u>
	<u>183 487</u>	<u>233 583</u>

Approuvé par,

Guy Hamelin, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des informations financières.

Actifs total : 234 000\$

- Encaisse et placements garantis : 30 000\$
- Comptes à recevoir : 41 000\$
- Immobilisations (terrain et matériel informatique) : 112 000 \$

Passifs et actifs net : 234 000\$

- Comptes à payer : 9 000\$
- Des subventions totalisant 62 000\$ liées à l'acquisition de terrains pourraient devoir être remboursées en cas de vente de ceux-ci

Actifs nets : 112 000\$, répartis comme suit :

- Réservés pour des immobilisations : 112 000\$
- Investis en immobilisations (terrains et matériel informatique) : 49 000\$
- Non grevé d'affectations : - 49 000\$ (objectif d'une constitution d'une réserve de 40 000\$)

À noter : le Conseil d'administration peut réaffecter la réserve de 112 000\$ à d'autres fins que les immobilisations.

Prévisions budgétaires pour l'année 2026

	Réel 2024	Réel 2025	2026
REVENUS			
Subventions et contrats	156 494 \$	143 460 \$	226 369 \$
Dons	688	2 983	4 000 \$
Intérêt	2 486	923	3 600 \$
	159 668 \$	147 366 \$	233 969 \$
DÉPENSES			
Salaires et charges sociales	133 187 \$	173 849 \$	162 982 \$
Frais de stage	- \$	-	1 000 \$
Coûts liés à des projets	12 930	7 279	14 000
Déplacements	3 116	3 170	3 000
Sous-traitants	4 000	2 000	-
Honoraires professionnels (comptabilité)	1 720	4 378	4 700
Frais de bureau	1 503	680	1 000
Télécommunications	1 235	1 315	1 500
Frais informatiques	2 172	1 894	2 000
Frais de représentation/réseautage	200	470	400
Taxes foncières	558	558	558
Assurances	45	545	565
Frais du conseil d'administration et des bénévoles	233	316	300
Abonnement et cotisations	201	201	418
Formation	-	1 746	300
Frais bancaires/intérêts	131	136	457
Amortissement	574	844	295
	161 805 \$	199 381	193 475
SURPLUS (DÉFICIT)	(2 137)	(52 015)	40 494

Budget global

Un budget de 234 000\$ en revenus, représentant un surplus de 40 500\$ sur les dépenses anticipées de 193 500\$. Cela représente une augmentation de 86 600 \$ en revenus par rapport à l'exercice 2025.

Subventions et partenariats financiers

Financement approuvé :

- Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures : 35 000\$ + 650\$ (activités)
- Emploi Été Canada : 10 730\$
- FFQ (renouée réserve) : 25 000\$
- FFQ + FASL (chauves-souris) : 23 300\$
- FFQ (intendance réserve) : 12 400\$
- FASL + Port de Québec : 25 000\$
- Autres (CBL SAD, CRE, FFQ, PIH) : 13 000\$

Donc, le montant total confirmé est de 145 000\$.

En attente d'une réponse :

- Environnement et Changement climatique Canada (demande déposée pour une entente triennale)
- Municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse (en discussion)
- Fondation Québec Philanthrope

Placement

Le placement de 25 004\$ a été décaissé en février 2026, procurant des revenus d'intérêts s'élevant à 2 750\$.

Dépenses prévues

Les dépenses sont estimées à 193 500\$, incluant :

- 163 000\$ en masse salariale
- 17 000\$ en dépenses de projets
- 13 500\$ alloués à d'autres dépenses administratives

Ce montant représente une diminution des dépenses de 6000\$ par rapport à l'exercice 2025.

Suivi budgétaire

Un suivi rigoureux et continu des revenus et des dépenses sera assuré tout au long de l'année afin de maintenir l'équilibre budgétaire et d'ajuster les interventions en fonction des confirmations de financement.

Perspectives et objectifs 2026

- Une dizaine de projets sont confirmés jusqu'à présent pour l'année 2026.
- Nouveauté : La FQPPN accueillera un stagiaire de la France pour la saison estivale 2026.
- Communications avec les riverains.
- Développement du « membership ».
- Renforcement du réseau de bénévoles pour contribuer activement à nos projets et élargir la portée de l'organisme.
- Embauche d'une nouvelle chargée de projets

L'année 2026 s'annonce comme une période de renouveau pour la FQPPN, marquée par le lancement de projets entièrement nouveaux. Par ailleurs, certains projets existants ont été repensés et ajustés, notamment par l'exploration et l'identification de nouvelles sources de financement, assurant ainsi leur continuité et leur développement.

La FQPPN a également accueilli en mars Lauri-Ann Marois à titre de chargée de projets. Elle détient un baccalauréat en biologie et une maîtrise en biogéosciences de l'environnement. Motivée par le désir de sortir de sa zone de confort et de contribuer activement à la protection des milieux naturels, elle joue désormais un rôle central dans la coordination, la mise en œuvre et la communication des projets de la FQPPN.

Projets 2026

Au cours de l'été 2026, la FQPPN mènera une série de projets axés sur la conservation, la sensibilisation et la mobilisation citoyenne sur plusieurs territoires. Ces initiatives visent à renforcer la connaissance des milieux naturels, à soutenir les communautés locales et à poursuivre les efforts de lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

Cinq espèces de chauves-souris menacées

À l'aide du financement du Fond d'action Saint-Laurent (FASL), de la Fondation de la faune du Québec (FFQ) et du ministère de l'Environnement (MELCCFP), un projet consacré aux chauves-souris permettra de réaliser un inventaire acoustique, de localiser des maternités potentielles et d'identifier les perturbations présentes sur certains sites grâce aux signalements des citoyens de Portneuf, mais également de Saint-Augustin-de-Desmaures et de Cap-Rouge. Une composante de sensibilisation accompagnera ces actions afin d'informer les résidents et municipalités concernés sur la situation des chauves-souris au Québec et encourager l'adoption de pratiques adaptées à leur protection.

Contrôle du nerprun cathartique et de l'herbe à puce à l'Anse Brown au Port de Québec

À l'Anse Brown, grâce au financement du FASL et de l'administration portuaire de Québec, des travaux de caractérisation et de contrôle de l'herbe à puce et du nerprun cathartique seront entrepris. Le projet inclut une phase de revégétalisation pour favoriser la concurrence végétale et stabiliser les zones traitées.

Renouée du Japon à la réserve naturelle

Sur la Réserve naturelle des Battures-de-Saint-Augustin-de-Desmaures (RNBSAD), la FQPPN poursuivra pour une troisième année, avec le financement de la FFQ et du MELCCFP, la caractérisation et le contrôle de la renouée du Japon sur des sites prédéterminés des battures. Cette nouvelle phase intégrera l'introduction d'arbustes afin d'améliorer la résilience écologique des milieux. Le projet comprendra également une collaboration avec les étudiants de la maîtrise en biogéosciences de l'environnement de l'Université Laval, qui participeront à deux journées terrain : l'une dédiée au contrôle du roseau commun et à la renouée du Japon et l'autre à la plantation d'arbustes.

Intendance à la réserve naturelle

Sur la RNBSAD, grâce au financement de Conservation Nature Canada, de la FFQ et du MELCCFP, le projet d'intendance se déploiera autour de quatre volets sur deux ans : le recensement et la gestion des empiètements sur les battures, les communications avec les propriétaires riverains, la création et l'installation d'affiches d'information sur les pratiques permises et interdites, ainsi que la réalisation d'un inventaire de la gentiane de Victorin.

Activités de formation

La FQPPN, en collaboration avec la CAPSA et le Comité ZIP des Deux-rives, et à la suite du financement du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec, offrira une formation au Service des travaux publics de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures et à ses sous-traitants. Cette formation, qui s'adresse aux opérateurs de machinerie lourde, portera sur l'identification et la problématique des espèces exotiques envahissantes floristiques dans leur environnement de travail.

Grâce à la contribution financière du Conseil de bassin du lac Saint-Augustin, une formation, axée sur le contrôle de l'herbe à puce, sera donnée à leurs bénévoles ainsi qu'aux travailleurs du Service des parcs et espaces verts de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Parc des Hauts-Fonds

Avec le financement de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, plusieurs activités citoyennes sont prévues au parc des Hauts-Fonds : une soirée d'observation et de sensibilisation sur les chauves-souris, une randonnée animée en collaboration avec Cardio Plein Air, ainsi qu'un rallye nature comprenant l'installation de panneaux thématiques tout au long de l'été. Il y a aussi la continuité du jardin thématique pour la biodiversité à la Maison Omer-Juneau. Ce jardin vise à sensibiliser les citoyens à l'importance des aménagements favorables à la faune et à la flore locales et à offrir un espace éducatif accessible.

Projets en attente

Enfin, parmi les projets en attente de financement, la FQPPN prévoit la mise en œuvre d'un projet de caractérisation et de contrôle de la renouée du Japon à Saint-Michel-de-Bellechasse, incluant un volet corvées citoyennes et un inventaire de la gentiane.

Une activité éducative sur les insectes est également en développement, en partenariat avec la Maison Léon-Provancher et la Maison des jeunes de Saint-Augustin, avec la collaboration d'Yves Dubuc, entomologiste.

Mot de remerciement

L'implication du conseil d'administration mérite d'être soulignée. Son engagement soutenu et sa contribution active aux réflexions stratégiques et aux actions de l'organisme constituent un pilier essentiel à la mission de la FQPPN. Sans cette mobilisation, l'organisme ne pourrait poursuivre ses activités.

La direction générale accomplit également un travail remarquable afin de faire croître la FQPPN, de consolider ses acquis et de veiller à sa pérennité. Elle a travaillé avec les membres du conseil d'administration, les bénévoles et les employés pour assurer la continuité de l'organisme tout au long de la saison estivale.

La FQPPN souhaite aussi remercier l'engagement de ses précieux bénévoles qui contribuent à l'avancement de l'organisme. Leur dévouement et leur passion sont essentiels à la réussite de nos projets et à la réalisation de notre mission.